



COMITE DIRECTEUR

23 novembre 2019 - Paris

Présent(e)s : Adrien ARJONA, Jacques BELLET, Jean-Pierre BOLLE, Michel BONZOMS, Françoise BOUVIER, Jean-Jacques DAWIDOWICZ, François FOURREAU, Jean-Louis LLOUQUET, Henry LUBRANO, Philippe NICOLINO, Vincent SEGUELA, François WURMSER

Excusé(e)s : Daniel ALBERTIN, Vincent BLANCHET, Mathilde BOUVIER, Josette CASTEX, Géraldine DENAT, Thomas DEPONDT, Janick DEPRINCE, Cécile LAGIER FILLON, Isabelle KOELSCH, Chantal LAMY, Moussa OUEDRAOGO, Bérengère PORTAL, Maurice PYTKIEWICZ, Marie-Eve ZIOLIOLI

Absent(e)s : Robert DRESVES, Frédéric FAUVET, Olivier FURON, Claude KIRGIS, Fanny MAILLET

Invité(e) : Didier PEREZ AMO UNICON20, Célia ALBIAC stagiaire communication UNICON20, Carine VARLEZ CTN, Sylvain PREHU Directeur adjoint, Muriel LEFEBVRE HAENTZLER

La Présidente accueille les membres présents, excuse les absents et informe les membres du Comité Directeur qu'un échange en visio-conférence est prévu en introduction de la réunion avec Vincent SEGUELA, nouveau Secrétaire Général de la Fédération Léo Lagrange.

Ouverture de la visio-conférence :

La Présidente accueille Vincent SEGUELA. Ce dernier salue l'ensemble des dirigeants de l'UNSLI et s'exprime quant à sa vision de la place de l'UNSLI au sein du mouvement Léo Lagrange.

- La place de l'UNSLI dans le nouvel organigramme de la FLL, au sein du département associatif.

- L'incubation de projets à fort potentiel d'avenir, comme par exemple la prise en charge de MNA (voir AAP CE), ou l'organisation et l'animation de tiers lieux (voir projet ALPHA).
- Le positionnement du mouvement Léo Lagrange dans le mouvement sportif et le rayonnement de notre projet au regard du sport professionnel ou de haut niveau.

Un échange s'instaure sur les sujets suivants :

- L'envie et le besoin de plus travailler ensemble.
- Le besoin de construire des stratégies partenariales solides dans un contexte de fort bouleversement de la gouvernance du sport actuellement.
- Le renforcement des synergies sport/métiers de la FLL et la nécessaire capillarité qui doit l'accompagner.

La Présidente clôture la visio-conférence en exprimant son souhait de la poursuite du développement de l'UNSLLE en parfaite harmonie avec la FLL et l'ensemble de ces secteurs d'activités.

I/ Information et communication de la Présidente, du Secrétaire Général et du Trésorier

La Présidente informe les membres du Bureau des réunions auxquelles elle a participé depuis le dernier Bureau. Elle renouvelle son constat quant à la confusion qui domine actuellement au sein du mouvement sportif et du Ministère des Sports, notamment avec la mise en place de la nouvelle gouvernance du sport.

La Présidente informe les membres du Comité Directeur de son action au sujet de la modification du système de gestion des CTS. Elle constate à nouveau que malgré les courriers explicites qui ont été envoyés à la Ministre, cette dernière n'a pas répondu concrètement aux questions posées. Il semblerait que les services du Premier Ministre envisagent de revoir différemment ce dossier, notamment en regardant plus en détail les situations réelles des différentes fédérations et de leurs contributions à l'intérêt général. Un groupe de travail a été constitué concernant le projet de loi sur le sport. Françoise BOUVIER en fait partie.

François FOURREAU remarque que la Ministre des sports est de moins en moins en situation de peser sur les débats et que la compétence glisse de plus en plus en direction de l'éducation nationale au niveau régional ou de ministres tels que Gabriel ATTAL. L'idée serait de travailler des argumentaires en direction de ces nouveaux interlocuteurs.

La Présidente informe les membres du Comité Directeur des travaux réalisés dans le cadre de IDOrizon et de la mise en place d'un poste de salarié au sein de l'association.

La Présidente fait un bref compte rendu de sa participation au congrès de la Fédération Léo Lagrange.

Le Secrétaire Général fait part de sa représentation de l'UNSLL à la journée sport du Pic Saint Loup en octobre dernier. Il précise que le message de la Présidente qu'il a lu lors de la séquence officielle a été très apprécié.

La convention avec NaturalPad a été signée.

La Présidente informe les membres du Comité Directeur du drame qui s'est produit au Pic Saint Loup quelques jours après la journée sport coutant la vie à un pilote de planeur. Elle lit une proposition de message de condoléances qu'elle propose d'envoyer au club et en copie au président de la fédération de vol en planeur.

II/ Approbation du compte-rendu du Comité Directeur du 13 avril 2019

Le compte-rendu du Comité Directeur du 23 avril est adopté à l'unanimité.

La Présidente propose aux membres du Comité Directeur de valider les comptes rendus de réunion en fin de séance.

Cette disposition est adoptée à l'unanimité et mise en application à partir de cette réunion.

III/ Bilan d'activité des Commissions Nationales d'Activités

En l'absence du président du CNFA, le compte rendu est présenté par Adrien ARJONA représentant de l'UNSLL au CNFA, qui précise que le fonctionnement du CNFA et les relations avec l'UNSLL se sont améliorés depuis la dernière réorganisation du Bureau du CNFA.

Un échange s'engage sur la capacité de développement de la discipline : problématiques de terrains, de mobilisation de personnes porteuses dans la durée.

François WURMSER, Président de la Commission Nationale Monocycle, présente le rapport d'activité. Il insiste sur les points suivants :

- La bonne tenue de la CFM2019. Philippe NICOLINO précise que l'accueil par la ville de Montrond les Bains a été très apprécié. Il propose que les maires des collectivités accueillantes des dernières CFM puissent être invités à l'UNICON. Le Médecin Fédéral interroge sur la surveillance médicale mise en place lors de la CFM et l'accidentologie. Surveillance médicale OK, et 1 seule blessure. François WURMSER précise enfin que les records du monde établis lors de la CFM viennent d'être homologués par l'IUF.
- La problématique des étrangers (frontaliers) qui participent à la CFM, qui devra être réglé d'un point de vue réglementaire
- L'Assemblée Générale des clubs de monocycle s'est globalement bien déroulée mais certains sujets, notamment financiers, ont provoqué des débats intenses.

Un échange s'engage sur la question de la participation à l'UNICON20/Grenoble des clubs et monocyclistes français, qui peut être compliquée pour certains du fait du tarif

d'inscription. Philippe NICOLINO a proposé de mobiliser le fonds de dotation pour accompagner les clubs. François WURMSER indique que la CNM envisage également d'aider les clubs, il précise également qu'il a été acté que ceux qui seront accompagnés pourront bénéficier du tarif d'inscription « 1^{ère} période » même si la date limite d'inscription est dépassée (22/12). Il précise aussi que les clubs ont été invités à mobiliser des financements spécifiques pour faciliter la participation de leurs adhérents. Adrien ARJONA rajoute que les URSLL peuvent également être mobilisées.

François WURMSER informe, pour finir, le Comité Directeur, qu'il a décidé de ne pas renouveler son mandat à la présidence de la CNM. La relève semble pouvoir être assurée.

IV/ Point Comité Sport Santé

Jean Louis LLOUQUET présente le rapport du Comité Sport Santé. Il souligne que la réunion organisée à Cap Breton lui a permis de rencontrer une association réalisant un travail formidable auprès de personnes atteintes de cancer. Il souligne aussi l'importance donnée au volet médical au sein de l'UNSLL et les compétences qui y sont consacrées.

Il résume l'activité du Comité Sport Santé par les points suivants :

- Les programmes santé et inclusion abordant différents publics de l'enfance aux seniors
- Les formations fédérales sport santé
- Le réseau d'associations affiliées expertes dans le domaine du sport santé

Une discussion s'engage sur les questions suivantes :

- La question de la pertinence des nouvelles dispositions CMNCI et le questionnaire santé
- L'ancrage de nos programmes dans les dispositifs sport santé CNOSF/Ministère
- La création d'un diplôme officiel sport santé Léo Lagrange et sa reconnaissance dans les réseaux spécialisés.
- La suite à donner sur le travail de recherche de la doctorante
- L'animation, l'exploitation du réseau des associations affiliées à Léo Lagrange expertes sur les questions de santé.

V/ Etude des rapports

Rapport n°1 : Agence nationale du sport, mise en place de la réforme en 2020. CNDS Gestion des subventions au réseau en lien avec l'agence nationale du sport

Françoise BOUVIER commente le rapport en insistant sur le contexte instable dans lequel se met en place cette réforme et le manque de repères et d'interlocuteurs

éclairés, ce qui pose problème pour des fédérations comme la nôtre, pour être conseillée dans son projet de développement.

Il revient donc au Comité Directeur de l'UNSLLE de définir la méthodologie pour la répartition des subventions territoriales, estimées à environ 200K€ (base 2019).

Il est à noter que l'UNSLLE, étant dans une phase de développement de ses clubs et de ses adhérents depuis plusieurs années, se retrouve de fait pénalisée par un système qui gèle les ressources, sans tenir compte de la dynamique de croissance ou de décroissance.

Une discussion s'instaure autour des sujets suivants :

- ✓ Les conséquences internes sur le plan technique et politique.
- ✓ Les moyens et la méthodologie à déployer pour traiter la gestion de l'enveloppe.
- ✓ L'importance des projets sportifs territoriaux.

Décision :

Les membres du Comité Directeur adoptent une motion de désapprobation sur cette réforme et ses conséquences pour les fédérations sportives et l'abandon par l'Etat d'une partie de son rôle quant au maintien de l'intérêt général.

Le Comité Directeur de l'UNSLLE mandate le Bureau directeur pour finaliser le dispositif sur la base des orientations ou des hypothèses validées en séance.

Les dirigeants volontaires pour participer à cette réflexion sont invités à se faire connaître auprès de Carine VARLEZ via le secrétariat de l'UNSLLE.

Ce rapport est adopté à la majorité, une abstention.

Rapport n°2 : Budget prévisionnel 2020, méthodologie et calendrier

La Présidente invite Jean Jacques DAWIDOWICZ et Sylvain PREHU à commenter le rapport. Ils rappellent la nécessité d'harmoniser la méthodologie de conception des budgets prévisionnels, du fait des liens financiers structurels entre l'UNSLLE et les URSLLE. Il est évident que l'exercice reste compliqué, car les calendriers des financeurs ne sont pas établis sur les mêmes temporalités entre l'échelon national et l'échelon régional.

Décision : les membres du Comité Directeur approuvent la méthodologie et le calendrier d'élaboration des budgets prévisionnels des URSLLE et de l'UNSLLE.

Ce rapport est adopté à l'unanimité.

Rapport n°3 : Règlement financier, approbation des modifications suite à l'audit financier commandité par le Ministère des Sports.

La Présidente invite à nouveau le Trésorier et le Directeur adjoint à présenter ce rapport. Il est rappelé que l'UNSL, comme d'autres fédérations sportives subventionnées par le Ministère des Sports, a été auditée par un cabinet comptable, à la fois sur sa procédure de gestion, et sur l'utilisation des subventions en lien avec les objectifs précisés dans les conventions.

C'est le cabinet ERNST et YOUNG qui a audité l'UNSL. Deux collaborateurs de ce cabinet se sont installés une semaine complète au siège pour réaliser cet audit. Un rapport a été rendu et commenté à la direction de l'UNSL début septembre.

Décision : Au regard de l'utilité d'actualiser le règlement financier de l'UNSL, le Comité Directeur mandate la commission financière et le Bureau pour finaliser cette actualisation. Le projet de modification du règlement financier sera soumis à la ratification du Comité Directeur du 1^{er} février 2020.

Ce rapport est adopté à l'unanimité.

Rapport n°4 : Bilan « Flex 'sports » et suite à donner.

Françoise BOUVIER invite Michel BONZOMS et Carine VARLEZ à présenter ce rapport. Elle informe les membres du Comité Directeur qu'il s'est tenu hier au siège un point d'étape sur ce projet en présence d'un échantillon d'associations impliquées dans l'expérimentation. Les conclusions provisoires sont les suivantes :

- ✓ Les moyens logistiques et les locaux nécessaires au développement de la multi-activité
- ✓ La place des hommes dans le dispositif au regard du fort % de femmes
- ✓ La traduction en dispositifs de l'expérimentation

Décision : le Comité Directeur mandate le groupe de travail présidé par Michel BONZOMS et le Bureau pour finaliser l'expérimentation et la traduire en dispositif fédéral.

Ce rapport est adopté à l'unanimité.

Communication n°5 : Point d'étape organisation UNICON 2020

La Présidente invite François WURMSER et son équipe à présenter cette communication. Elle rappelle que l'UNSL s'est engagée sur cette organisation dans un calendrier très serré suite à l'abandon de l'Italie. Le Bureau directeur a donc opté pour le recours à une AMO sur le plan technique. Elle rappelle que le Directeur et un Cadre Technique d'Etat sont mandatés pour superviser cette organisation. Pour sa part, elle leur a demandé d'être particulièrement vigilants sur les questions budgétaires, de communication et de sécurité.

François WURMSER, Didier PEREZ et Célia ALBIAC commentent un diaporama projeté en séance.

Une discussion s'engage sur les sujets suivants :

- ✓ La sécurité des épreuves et des sportifs
- ✓ La recherche de partenaires privés

Communication n°6 : Etat des lieux des actions en cours

En l'absence du vice-président délégué empêché, la Présidente invite Carine VARLEZ à présenter cette communication.

Le Comité Directeur prend acte de cette communication.

Communication n° 7 : Bilan des appels à projets

La Présidente invite le Secrétaire Général, dirigeant référent de la CIR et le Directeur de l'UNSLI à présenter cette communication. Le Directeur commente le tableau projeté en séance.

Le Comité Directeur prend acte de cette communication.

Lecture faite, les membres du Comité Directeur approuvent à l'unanimité le compte rendu de la réunion.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17H07.